



## **MAIRIE DE CHATELNEUF**

580 rue Principale 39300 Châtelneuf

Tél : 03.84.51.61.97

@ : mairie@chatelneuf-jura.fr

Compte rendu de la séance du 23 mai 2024 à 18 h 30

Espace SYAMOUR

600 rue Principale

**Sont présents :** *Bruno RAGOT (Maire), Stéphane VANNOZ (1<sup>er</sup> Adjoint), Jacques GIRARDOT (2<sup>ème</sup> Adjoint) ; Mesdames les conseillères : Catherine POINOT et Colette HUMBERT Monsieur le conseiller : Pascal FOMINE*

**Sont absents :** *Madame Juline DOUCEY, Messieurs : Benjamin MITTAY, David SEILLER, Romain VIENOT Guillaume BLONDEAU.*

**Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ**

### **ORDRE DU JOUR**

1) : **Ouverture de séance :**

Monsieur le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour l'ajout de quatre délibérations, à savoir :

- Adoption du nouveau plan de financement pour la sécurisation de la voirie communale.
- Demande d'achat de terrain par Gaec de la Marche.
- Demande de subvention : « la Gouriboule ».
- Retrait de la délibération concernant la demande d'achat de terrain par Monsieur Dominique Ragot.

Accord à l'unanimité pour l'ajout de ces délibérations.

2) **Approbation des CR des conseils municipaux des :** 26/02/2024 et 17/04/2024.

Ils sont validés à l'unanimité.

3) **CR des réunions et commissions :**

a) *Conseils communautaires :*

- Suite au départ de Monsieur Clément Pernot, il est procédé à l'élection d'un nouveau président : Monsieur Remy Hugon est désigné. Les vice-présidents furent nommés également.
- Deux autres sujets ont été abordés créant de nombreux échanges, il s'est agi de la reconnaissance d'aire d'accueil pour les gens du voyage, ainsi que la prise de compétence EAU par la communauté de communes.
- .

b) *AG des Communes Forestières :*

En dehors du constat alarmant de l'état sanitaire de nos forêts, l'accent fut porté sur un programme de formations concernant l'aménagement forestier en période de crise, adapter le patrimoine forestier communal aux changements climatiques, conduire une gestion multifonctionnelle des forêts dans ce contexte.

c) *SIVOS :*

- 80 enfants sont prévus pour la rentrée prochaine. (Septembre 2024). Un point sur les mouvements de personnels est abordé ainsi que sur les travaux des différentes commissions.

d) Commission Animation :

Il est décidé de provoquer une commission animation, le 20 juin à 18h30, « Espace Syamour »

e) Commission de contrôle des Listes Electorales :

- Réunie en temps et en heure, elle fait état de : 118 Electeurs, 58 Hommes et 60 Femmes.

4) **Délibérations** :

**I – Validation du nouveau plan de financement « sécurisation routière » :**

**Considérant** la réponse de la préfecture du jura concernant la demande de DETR pour la sécurisation de la voirie :

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité :**

**Article 1 :** D'approuver le projet de réalisation de la sécurisation de la voirie rue du Bugenet et rue Abel Girardot ainsi que le chemin des Charrières et le marquage au sol.

**Article 2 :** D'approuver le plan de financement prévisionnel conformément au tableau joint.

**Article 3 :** D'autoriser monsieur le Maire à solliciter la préfecture de la subvention DETR et tout autre partenaire susceptible d'accompagner financièrement la collectivité dans le cadre de la réalisation de ce projet.

**Article 4 :** D'autoriser monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

## Coût du projet

Postes de dépenses (par nature)	Montant HT
Barrières et potelets	3 828.98 €
Panneaux de signalisation et marquage au sol	2 012.58 €
Frais de port et emballage	240.31 €
<b>TOTAL Général</b>	<b>6 081.87 €</b>

## Plan de financement prévisionnel

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	Sollicitée	1 168.00 €	20 %
Autre subvention État A préciser : Conseil départemental Amende de Police	Sollicitée	1 216.00 €	« Calculée sur le montant réellement dépensé » Minimum 20 %
Fonds européens		€	%
Autres financeurs publics A préciser : FCTVA		1 197.00 €	%
<b>Sous-total</b>		<b>3 581.00 €</b>	
<b>Autofinancement TTC</b>		<b>3 717.24 €</b>	
<b>Coût TTC PREVISIONNEL</b>		<b>7 298.24 €</b>	
<b>Coût HT PREVISIONNEL</b>		<b>6 081.87 €</b>	

### II - Prêt moyen terme :

Rappelant des ressources forestières en nette baisse et dans l'attente de soldes de subventions, Monsieur le maire sollicite l'avis de son conseil municipal pour valider une avance de trésorerie pour un montant de 50 000 €. Deux établissements ont répondu favorablement à cette demande (CRCA, et BPFIC).

**Le Conseil Municipal**, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différents organismes et après en avoir **Délibéré**,



**Décide, à l'unanimité**, de contracter auprès du **CREDIT AGRICOLE FANCHE-COMTE** un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

➤ <b><u>Montant</u></b> :	50 000 €
➤ <b><u>Durée</u></b> :	60 mois (5 ans)
➤ <b><u>Type de prêt</u></b> :	Taux fixe non révisable
➤ <b><u>Taux</u></b> :	3.81 %
➤ <b><u>Périodicité</u></b> :	Trimestriel
➤ <b><u>Frais et commissions</u></b> :	150.00 €

Le Conseil Municipal approuve **à l'unanimité** le tableau d'amortissement et autorise le Maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

### **III- Vente de terrain à Jean-Marie BLONDEAU GAEC DE LA MARCHÉ :**

#### **VENTE DE PARCELLE B 72**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 avril dernier, la vente de la Parcelle B72 au GAEC de la Marche (demande du 08/02/2024) est validée sous réserve de l'accord du prix demandé par les Conseillers.

La réponse du GAEC de La Marche en date du 21/05/2024 valide la proposition du CM, en indiquant que cette vente doit être effectuée au Nom de Monsieur BLONDEAU Jean-Marie.

Monsieur le maire porte cette demande en lecture au CM du 23/05/2024.

**Après délibération**, le CM se prononce à l'unanimité pour cette vente au prix de 1 200 € (mille deux cents euros) l'hectare. Les frais de bornage et d'actes restent à la charge de l'acquéreur.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

### **IV – demande subvention association la GOURIBOULE :**

Pour donner suite à la demande du 31/05/2024 à l'association LA GOURIBOULE représentée par Mme MONNET ALEXANDRA, Monsieur le maire demande au CM l'approbation de la subvention suivante :

- La GOURIBOULE **300 euros pour l'organisation des 2 manifestations**  
**« Concours de pétanque 2024 »**

**La subvention est acceptée, à l'unanimité par le CM.**

## **V – Retrait d’une délibération – vente d’un chemin communal :**

Pour donner suite au mail du 30/04/2024 de la préfecture du jura concernant la délibération n° 04112023 du 16/11/2024 **demandant le retrait de la délibération ci-dessous :**

*À la suite de la demande de Monsieur Dominique RAGOT, en date du 05/02/2023 nous informant de son intention d’acquérir une partie du chemin jouxtant sa propriété.*

*Pour partie du chemin 1253 route du Fioget  
Total des surfaces vendue : (à définir)*

**Le prix retenu est de 5 euros TTC (terrain d’aisance) le m<sup>2</sup>**

**Article 1 :** *Il est demandé de retirer le dit chemin du domaine public pour passage au domaine privé, délibération 03112023 du 16/11/2023*

**Article 2 :** *la solution des accès sera énoncée par l’acte final proposé par le notaire afin de répondre aux soucis de respect des dits accès.*

**Le Conseil Municipale adopte à l’unanimité le retrait de cette délibération.**

### **5) Questions diverses :**

- Devis pour les travaux chemin de la Fullie par : SARL BEJEAN TP – 30 m de route sont à reprendre pour 7509.36 euros. Faisable en Hiver 2024-2025 avec recherche de subventions en amont.
- Devis pour réfection de la SDB et changement de l’évier de son meuble et des canalisations de la maison située rue Abel Girardot – Douche plutôt que baignoire pour la somme de 6 800 euros le reste à 2 000 euros – demande de subvention est en cours pour la douche. Accord de principe du conseil municipal.
- Façonnage Métallique – devis pour matériel sur route à 2 021 euros – remplacer le bac devant l’Eglise. Avis plutôt défavorable du CM.
- Découverte d’un cadavre de vache au fond des Verrières : l’OFB ne suit pas l’affaire. Le dossier est versé auprès des services sanitaires de la DDT.
- M. MATHIS PUTOD demande l’autorisation pour « JURA’ZIMUT » le 02 juin prochain, d’utiliser le champ du Taureau pour une épreuve de tir à la carabine.
- Merci à Pascal FOMINE pour le suivi de l’installation de la Fibre à la Mairie.
- Préparation du bureau de vote pour les Européennes le 09 juin 2024 de 08 h 00 à 19 h 00.
- Préparation pour l’aménagement du secrétariat de Mairie.

Séance levée à 20 h 30

Bruno RAGOT

Le Maire

